

FACTURE DE COTISATION

Période : Année 2026

Exigible le : 30/03/2026

N° Adhérent : 40 200

SIRET : 822 883 435 00015

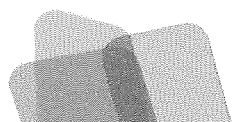
ENT MARCILLAC XAVIER
Chauff Clim D'Olt
82 impasse de la Tour
46090 ARCAMBAL
France

Facture N° 123072 du 02 Février 2026

Total de la facture HT	117,00	EUR
TVA	23,40	EUR
Total de la facture TTC	140,40	EUR
Sommes déjà versées	0,00	EUR
Somme à payer TTC	140,40	EUR

Vous avez opté pour le prélèvement SEPA, vos factures seront prélevées.

Tout retard de paiement entrainera une majoration de 40€ (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2013)



Cette facture a été établie selon la déclaration n° 40497 validée le 14/01/2026

Détail

1,00 x Cotisation per capita 2026 117,000 EUR HT (T.V.A 20 %) 117,00 EUR

Échéancier

30/03/2026 - 140,40 EUR

Compléments

TVA intracommunautaire : FR26822883435

Explications

Votre cotisation est calculée selon le principe du Per Capita, d'après votre déclaration annuelle des effectifs.



SRAS BTP - Prévention et santé au travail

Siège social : 11 boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 TOULOUSE cedex 04 | 05 62 25 55 25 | sras@srasmt.com
SIRET : 314 939 141 00011 | NAF : 8621Z | N° TVA : FR90 314939141 | srasbtp.fr

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSIT) professionnel agréé par le Ministère du Travail et de l'Emploi (agrement renouvelé le 12 novembre 2024) - DRIEYS Occitanie



40200 - MARCILLAC XAVIER

Code du salarié	Identité du salarié	Date de naissance	Date d'embauche
142082	MARCILLAC MIKAËL	09/01/1980	10/07/2017

